

	<h2>Fiche de poste</h2>	
Métier : Masseur Kinésithérapeute Famille : SOINS Sous-famille : Soins de rééducation Code métier : 05130	Libellé : Kiné St Clair UF : 2153	
Rédacteur : LEFEVRE Fabienne	Validation :	Révision : Décembre 2023

Informations générales

Définition :

« La masso-kinésithérapie (physiothérapie*) est une discipline de santé, une science clinique et un art, centrée sur le mouvement et l'activité de l'humain.

La masso-kinésithérapie, exercée dans un but thérapeutique ou non, intervient à partir d'un diagnostic kinésithérapique, notamment au moyen de techniques manuelles et instrumentales, elle favorise la santé, la bonne forme physique et le mieux-être des personnes. »

Missions :

- Evaluer les capacités motrices, sensitives, sensorielles, cognitives de patients.
- Déterminer des objectifs de rééducation à partir des évaluations (Bilan diagnostic kiné).
- Mettre en oeuvre les moyens de rééducation les plus adaptés selon le décret* d'actes des masseurs kinés.

Diplômes requis :

Diplôme d'état de masseur kinésithérapeute

Activités

Le poste est basé sur la Médecine (B).

Il est complété par une demi-journée en Réa et une demi-journée en HDJ consultation Bariatrique.

Compétences requises et exigences:

Aptitudes générales :

Avoir une grande capacité d'écoute.

Etre capable d'organiser, d'adapter son travail et d'établir des priorités en fonction des aléas et variations de la demande.

Participer à la planification des soins de MK en concertation avec l'équipe kinés et soignante.

Savoir travailler en équipe en respectant les compétences professionnelles de chacun.

Respecter le secret professionnel.

Respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans les services.

Gérer et entretenir le matériel utilisé en rééducation.

Participer à la formation des étudiants MK en stage.

S'investir dans les projets de formation et/ou de service.

Assurer la traçabilité de l'activité des soins MK sur les logiciels dédiés.

Aptitudes de soins :

Avoir une bonne maîtrise des techniques de manutentions et positionnement des patients.

Prendre connaissance chaque matin des prescriptions médicales informatisées et relever les informations pertinentes dans le Dossier du Patient Informatisé (DPI).

Elaborer un bilan diagnostic kiné (BDK) au début de la prise en charge de chaque patient.

Définir les objectifs thérapeutiques en fonction du BDK.

Choisir et réaliser des actes de kinésithérapie adaptés à l'évolution de l'état de santé du patient, de sa pathologie ou de ses capacités fonctionnelles.

Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité.

Transmettre les informations écrites et orales, nécessaires à la prise en charge des patients en faveur de la continuité des soins.

Connaître les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.

Ecouter et créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.

Compétences spécifiques en Médecine :

Connaissances détaillées des pathologies du vieillissement et son retentissement psychomoteur.

Utilisation d'échelles d'évaluation de la douleur.

Informier, éduquer et conseiller le patient et son entourage en vue d'une démarche d'autonomisation.

Compétences spécifiques en services Réanimation et Soins Continus ou désir de se former :

Savoir prendre en charge une insuffisance respiratoire chronique décompensée ou un syndrome de détresse respiratoire aigu.

Savoir traiter un encombrement bronchique aigu et ses conséquences sur la mécanique ventilatoire.

Reconnaître les bruits pathologiques lors de l'auscultation pulmonaire d'un patient.

Gérer un dysfonctionnement de la mécanique ventilatoire externe.

Connaître les techniques de MK respiratoires manuelles et instrumentales ainsi que la conduite à tenir face à une trachéotomie.

Identifier les signes cliniques d'aggravation et les facteurs de risques liés à la pathologie du patient ou à une intervention chirurgicale.

Connaître les techniques de bilan précoce et la rééducation en neurologie.

Maîtriser les techniques de manutention des patients polytraumatisés et/ou inconscients ainsi que les premiers leviers et la marche des patients ventilés.

Compétences spécifiques en consultations bariatriques

Réaliser un bilan mesuré du patient (logiciel) lors d'une consultation.

Promouvoir l'activité physique lors d'atelier collectif.

Organisation et particularités du poste

Poste	Horaires
Jour <input checked="" type="checkbox"/>	Fixes <input checked="" type="checkbox"/>
Nuit <input type="checkbox"/>	Variables <input type="checkbox"/>
MEDECINE REA HDJ	Poste à temps partiel : 0,80 ETP Détails des horaires : Lundi, mercredi et vendredi journée en 7h30 (8:45-12:30 /13-16:45) Mardi et jeudi demi-journée le matin en 3h45 (8:45-12:30) RTP : mardi et jeudi après midi Rem : possibilités d'intégrer un roulement d'astreintes rémunérées le w-end.

1. Spécificités du poste :

Des compétences techniques ainsi que des aptitudes relationnelles et humaines sont indispensables pour ce poste. Il est souhaitable d'être doté d'un certain degré d'adaptabilité, d'autonomie ainsi qu'un bon sens de l'organisation. Des compétences en ce qui concerne la prise en charge de la personne âgée sont nécessaires.

2. Relations professionnelles les plus fréquentes :

Relation hiérarchique : Cadre de Santé de rééducation fonctionnelle, Directrice des Soins

Relations fonctionnelles : médecins prescripteurs, ergothérapeute, Infirmiers, Aide soignants, ASH, médecins des unités de soins, fournisseurs extérieurs. Familles et proches des patients, curateurs et tuteurs, médecins de ville, autres établissements hospitaliers, les étudiants et stagiaires, les instituts de formation.

3. Expériences professionnelles requises :

Une expérience est souhaitable en kiné respiratoire et en gériatrie. Ou volonté de se former. Débutant accepté.

4. Risques professionnels : Ce sont des risques inhérents à la fonction.

Par la forte composante physique du métier de kinésithérapeute, les risques professionnels majeurs sont les problèmes de TMS (canal carpien, pouce à ressaut, tendinopathies, cervicalgies, lombalgies, problème d'épaules...). Les risques psycho sociaux ne sont pas à exclure, du fait d'une charge de travail parfois très importante, une pression des demandes médicales et une polyvalence qui peut être déstabilisante. Les risques infectieux du fait de la proximité avec des personnes malades.

5. Formations obligatoires

- AFGSU 2
- Sécurité incendie

Activités

Ensemble de tâches organisé et orienté vers un but précis, mobilisant des compétences déterminées.

Libellé des activités	Niveau requis	Pourcentage activité
	0 – Non requis 1 – A développer 2 – Pratique courante 3 – Maîtrisé 4 - Expert	
Récupération quotidienne des prescriptions médicales concernant la rééducation	3	
Rééducation des patients en chambre ou dans les parties communes du service. Chaque kiné est référent d'un ou plusieurs services mais peut intervenir dans tous les services en cas de besoin (congrés des collègues ou astreintes de week-end et fériés).	3	
Réalisation du bilan diagnostic kinésithérapique	3	
Traçabilité des actes effectués sur le dossier patient informatisé et/ou papier, sur la partie kinésithérapie	3	
Transmissions aux IDE, AS ou médecin des changements notables d'état de santé du patient, oralement et sur dossier patient (transmissions ciblées)	2	
Education à la santé : informe les patients et les familles des améliorations à apporter pour optimiser la santé.	3	
Education thérapeutique (Prothèses de hanche, pneumologie, cardiologie...)	3	

Participation aux réunions de service, staffs, relèves...	2	
Gestion et entretien du matériel de rééducation	2	

Formations

Formation à déterminer en fonction de l'activité que le thérapeute souhaite développer pour la qualité des soins de rééducation.

Connaissances requises (savoirs)

Libellé des savoirs	Niveau requis	Observations
	1 – Connaissance générale 2 – Connaissance détaillée 3 – Connaissance approfondie 4 – Connaissance d'expert	
Communication et relation d'aide	3	
Ergonomie	3	
Education santé	3	
Ethique et déontologie professionnelles	3	
Kinésithérapie : Pathologies et rééducation dans les domaines suivants : Cardio-respiratoire, Orthopédie, Neurologie, Gériatrie et Pédiatrie.	3	
Médicales générales et/ou scientifiques	3	
Méthode de recherche en soins	3	
Psychosociologie du handicap	3	
Qualité	3	
Santé publique	3	

Sport et techniques sportives	2	
Technologies de l'information et de la communication (NTIC)	3	

Formations :

Toute formation axée sur la kinésithérapie, le relationnel et les nouvelles méthodes de soins.

Savoir-faire

Libellé des savoir-faire	Niveau requis	Observations
	0 – Non requis 1 – A développer 2 – Pratique courante 3 – Maîtrisé 4 - Expert	
Rééduquer les patients en fonction de leurs pathologies	3	
Evaluer la charge de travail et prioriser les soins de rééducation dans les différentes unités de soins	3	
Utiliser les divers logiciels informatiques (Excel, Word, DX Care, etc)	3	
Capacités d'analyse et de synthèse mettant en valeur rigueur et pertinence (exemple : évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie du patient, transmissions...)	3	
S'inscrire dans une dynamique d'approfondissement et d'amélioration des connaissances.	3	
S'impliquer dans la démarche institutionnelle engagée, et s'approprier les outils spécifiques de l'unité (exemple : Qualios, Dxcare, Signal Web...)	3	
Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire	3	
Participer à l'encadrement des étudiants	3	
Capacité à s'impliquer dans le projet médical et le projet de soins de l'unité	3	

Formations :

Dans le cadre du DPC, les kinésithérapeutes doivent se former régulièrement pour améliorer leurs compétences.

Savoir-être

Libellé des savoir-être	Niveau requis	Observations
	0 – Non requis 1 – A développer 2 – Pratique courante 3 – Maîtrisé 4 - Expert	
Autonomie : doit savoir prendre des décisions adaptées	3	
Empathie : avoir une approche adaptée avec les patients	3	
Prise d'initiatives	2	
Travail collectif : doit savoir travailler avec les différents acteurs du soin	3	
Capacité d'anticipation	3	
Sens de la priorisation	3	

Formations

Des formations institutionnelles et des formations en lien avec les projets de pôles, les projets de soins de l'établissement et du GHT sont recommandées.